

Accord Seniors : c'est signé !

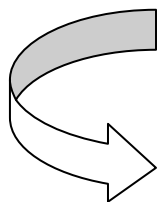
La CFTC, avec les organisations syndicales FO, CFDT et CGT ont signé l'Accord Seniors, le 26 novembre 2009. Enfin, du concret pour les salariés en deuxième partie de carrière et pour ceux qui approchent de la retraite !

● **Les plus**

Temps Partiel Seniors, charte de tutorat, accompagnement de fin de carrière, santé, accès aux emplois, mobilité, formation, rémunération...
...des dizaines de mesures qui vont dans le sens du progrès.

● **Un bon accord est un accord bien appliqué !**

C'est pourquoi, la CFTC a décidé de mettre en place l'Observatoire Seniors.



**Pour connaître les détails,
pour communiquer,
pour recueillir des informations,
ayez le bon réflexe :**

www.cftcseniors.org

CFTC

vous défendre comme Personne